

## Parc Info N° 13 - 3 mai 2021



### Ouverture saison 2021



Chers résidents,

Nous avons le plaisir de vous confirmer l'ouverture de la piscine et du CDL à partir du **15 mai 2021 de 6h à 18h45**.

Nous vous demandons de respecter les restrictions sanitaires dans l'enceinte du CDL, votre santé dépend de votre propre responsabilité.

**Le pot d'ouverture aura lieu samedi 22 mai à 18h30.**

Nous vous présenterons les différents intervenants, prestataires et les animations prévues pour la saison.

Le snack sera ouvert pour la vente à emporter de boissons, crêpes panini, gaufres du 15 mai au 19 mai. La restauration en terrasse sera effective à partir du 19 mai. En attendant vous pouvez suivre notre chef Cédric sur Instagram dans : ***Le\_Bistrot\_du\_Parc***

#### Badges

Pour entrer au CDL vous pourrez utiliser vos anciennes cartes entre 6h et 9h30 jusqu'à l'arrivée du gardien. Dans la journée, merci de vous présenter au gardien.

Les nouvelles cartes avec photo et numéro de lot seront distribuées par la suite. Ces dernières vous permettront de badger pour entrer directement par le portique.

#### Parking CDL

Le parking du CDL sera ouvert à partir du **3 mai de 14h à 19H et le 15 mai à partir de 9h30**

#### Le muret d'entrée de la résidence

Les travaux de reconstruction débuteront à partir du 10 mai pour une durée de 4 semaines.

#### RAPPEL DE QUELQUES REGLES

##### Animaux de compagnie :

Les chiens doivent être tenus en laisse lorsqu'ils sont promenés dans les rues du parc.

## **Horaires des tontes et autres travaux extérieurs :**

En semaine : 9h-12h / 13h30-19h

Le samedi : 9h-12h / 15h-19h

Les tontes sont tolérées le dimanche entre 10h et 12h et tant qu'aucun voisin ne se manifeste.

## **Travaux chez les résidents :**

Tous travaux extérieurs en rapport avec le cahier des charges doivent faire l'objet d'une demande à l'AFUL (formulaire téléchargeable [ici](#) ou sur le site [www.parcdelesigny.com](http://www.parcdelesigny.com) ou disponible au bureau de l'AFUL) puis dans certains cas à la Mairie (voir cahier des charges chapitre IV) afin d'éviter tout risque de non-conformité avec le CDC et d'engager des frais supportés par l'ensemble des résidents.

## **Infos Charges**

Nous vous rappelons que le 2ème appel de fonds doit être payé pour le 30 Avril 2021. Pour rappel l'accès au CDL est conditionné au paiement des charges.

Vous trouverez ci-dessous le RIB pour les paiements par virement bancaire.

[RIB AFUL en cliquant ICI](#)

Veillez, comme pour les chèques, à bien renseigner votre n° de lot ainsi que vos nom et adresse.

Gérald Ramez  
Président de L'AFUL



amCet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}  
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur AFUL DU PARC DE LESIGNY.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par  
 sendinblue

© 2019 AFUL DU PARC DE LESIGNY